

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA
PERMANENT MISSION TO THE UNITED NATIONS
NEW YORK



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
البعثة الدائمة لدى هيئة الأمم المتحدة
نيويورك

شرف - اخاء - عدالة

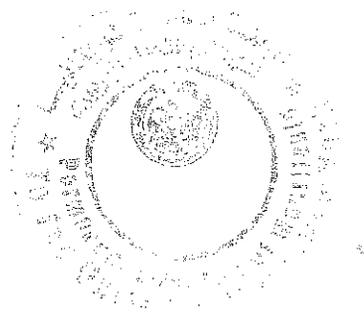
Mismaur/093/BB/13

The Permanent Mission of the Islamic Republic of Mauritania to the United Nations in New York presents its compliments to the Department of Economic and Social Affairs, Financing for Development Office in New York and in reference to the Latter's Note Verbale no. DESA/13-00059 dated January 14th, 2013, and has the honor to transmit herewith the report of the Government of the Islamic Republic of Mauritania on: "*Economic Governance in Mauritania*".

The Permanent Mission of the Islamic Republic of Mauritania to the United avails itself of this opportunity to renew to the Department of Economic and Social Affairs, Financing for Development Office in New York, the assurances of its highest consideration.

New York, February 28th, 2013

Department of Economic and Social Affairs,
Financing for Development Office
Two United Nations Plaza,
Room DC2-2170
New York
Fax: (212) 963-0443
Email: ffdoffice@un.org



MINISTRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT



DIRECTION GENERALE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Note relative à la gouvernance économique en Mauritanie

Février 2013

Le Gouvernement mauritanien, conscient que la solidité du système de gouvernance d'un pays se mesure, d'une part, par son aptitude à gérer durablement et efficacement ses ressources et, d'autre part, par sa capacité d'anticipation, de prévision et de planification a mené une lutte contre la corruption et la mauvaise gestion. En effet, ces deux fléaux compromettent l'efficacité et l'impact des politiques publiques. Dans son programme électoral, le Président de la république s'est engagé depuis 2009 à prendre les mesures appropriées pour assurer une gestion transparente des ressources publiques dans le strict respect des principes de bonne gouvernance.

C'est ainsi que dans le troisième plan d'action du CSLP (2011-2015), qui s'inspire de ce programme électoral, la gouvernance économique a été encouragée à travers la volonté d'atteindre les objectifs spécifiques suivants: (i) assurer une gestion efficiente et transparente des ressources publiques et lutter contre toutes les formes de corruption et de gabegie; (ii) renforcer la planification et la programmation; et (iii) développer l'appareil statistique et les systèmes d'informations.

i. Gestion efficiente et transparente des ressources publiques

Pour ce qui est de la gestion efficiente et transparente des ressources publiques, le plan d'actions comprend : (i) la réalisation et la validation d'un schéma directeur des réformes des finances publiques; (ii) l'allègement et la simplification des circuits d'ordonnancement, de paiement et de liquidation; (iii) le recentrage et la moralisation des dépenses communes par l'affectation aux départements ministériels concernés de montants destinés à des opérations spécifiques; (iv) la poursuite de la rationalisation des dépenses de l'Etat en matière de transport et de logement au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat; (v) la modernisation des administrations douanières et fiscales afin de garantir un dédouanement fiable par l'automatisation et l'amélioration des procédures et la mise en œuvre d'un dispositif complet et cohérent de contrôle; (vi) la mise en œuvre du nouveau code des marchés publics; et (vii) le renforcement des institutions de contrôle budgétaire, en l'occurrence la Cour des Comptes, l'Inspection Générale d'Etat, l'Inspection Générale des Finances et les inspections internes des départements ministériels.

La lutte contre la corruption est une priorité pour le Gouvernement. A cet égard, une stratégie de lutte contre la corruption adoptée par le Gouvernement, vise à mettre fin à l'impunité et à limiter les sources d'évasion, de fraude et de mauvaise utilisation des ressources publiques. Les actions prévues s'articulent autour d'une large campagne de communication et de sensibilisation, de mesures de prévention, de sanction et de coopération internationale, conformément aux Conventions internationales et africaines relatives à la lutte contre la corruption.

D'autres mesures importantes sont aussi programmées dans les domaines de: (i) la coordination de l'aide extérieure; (ii) la gestion du patrimoine de l'Etat; et (iii) l'assainissement des entreprises publiques.

Concernant la coordination de l'aide extérieure, les actions prioritaires ont porté sur: (i) l'appui à la programmation des investissements publics et la mise en place de mécanismes opérationnels efficaces aptes à assurer une parfaite prise en charge des engagements nationaux, consécutifs à des conventions de financement, dans le cadre de la programmation des investissements; (ii) une meilleure coordination de l'aide extérieure notamment par la mise en place de structures pérennes de suivi et de coordination; (iii) le développement d'un système d'information intégré sur l'aide extérieure et la diffusion des rapports afférents à cette aide ; (iv) la mise en place, conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'alignement et l'harmonisation de l'aide publique au développement, des mécanismes plus efficaces pour une gestion concertée des programmes et projets avec les partenaires techniques et financiers ; et (v) le recours progressif à l'aide budgétaire en lieu et place de l'approche projet.

S'agissant de la gestion du patrimoine de l'Etat, il est prévu: (i) la mise en place d'une comptabilité patrimoniale ; (ii) le renforcement des capacités de la Direction Générale des Domaines à travers la mise en place d'un système d'information foncière voire d'un cadastre national; (iii) la poursuite des opérations de réappropriation/viabilisation du domaine public, en particulier celles de la ville de Nouakchott; (iv) l'aménagement de la Baie de Nouadhibou; et (v) la réalisation d'opérations d'inventaires fonciers et de délimitation du domaine public au niveau des capitales régionales.

Pour ce qui est de l'assainissement des entreprises publiques et au-delà de la poursuite du règlement des arriérés de l'Etat, l'accent sera mis sur: (i) l'amélioration de l'efficacité de la gestion à travers la révision des textes datant de l'année 1990; (ii) le renforcement des contrats programmes; (iii) l'adoption de codes de bonne conduite; et (iv) la standardisation des méthodes de collecte d'informations et de prévisions budgétaires.

ii. Planification et programmation des ressources

Dans le domaine de la planification et de la programmation, les actions envisagées au cours de la période 2011-2015 ont porté sur: (i) la révision de la loi organique relative aux lois des finances en vue de l'alignement des différents outils de programmation économique et financière (CSLP, CDMT, PIP et LFI); (ii) la réalisation d'une maquette de programmation financière permettant de faire des prévisions économiques cohérentes avec les différents agrégats du secteur réel, des finances publiques, de la balance des paiements et du secteur monétaire; (iii) l'amélioration et l'affinement de l'outil utilisé pour les estimations et les prévisions de la croissance économique; (iv) l'élaboration d'un modèle économétrique de projections sur les impacts des politiques publiques sur la pauvreté; (v) la réalisation d'une matrice de comptabilité sociale préalable à l'élaboration d'un modèle d'équilibre général susceptible de mieux apprécier les impacts de la politique économique et commerciale; (vi) le renforcement des capacités du personnel dans les domaines de la macroéconomie et de la statistique ; et (vii) la mise en place d'outils d'évaluation permanente des politiques publiques.

iii. Informations statistiques

Au niveau du renforcement de la production des statistiques administratives, une attention particulière sera portée sur (i) la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de la SNDS 2011-2015 notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des services en charge du suivi-évaluation dans les départements sectoriels ; (ii) la poursuite des efforts déployés au cours des phases précédentes en matière de suivi de la conjoncture devant se traduire par la rénovation de l'IHPC ; (iii) le développement des divers outils de suivi de la conjoncture ; et (iv) la réforme organisationnelle et institutionnelle de l'ONS.

Gouvernance Economique : réalisations en 2011

A. *Gouvernance économique*

En 2011, les efforts du gouvernement, en matière de gestion efficiente et transparente des ressources publiques, ont permis: (i) la finalisation du schéma directeur de la réforme du système de gestion des finances publiques et son plan opérationnel à moyen terme; (ii) le couronnement de l'adhésion de la Mauritanie à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) par l'atteinte du statut de conformité totale; (iii) l'amélioration sensible du contrôle fiscal et du recouvrement des impôts ; (iv) l'achèvement du recensement d'environ 20.000 contribuables potentiels à Nouakchott; (v) l'adoption du nouveau code de passation des marchés publics et de ses décrets d'application; (vi) l'accélération de la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique; (vii) le lancement des audits de certaines entreprises publiques; et (viii) la poursuite de la politique

visant la rationalisation des ressources et la lutte contre la gabegie à travers l'adoption de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption.

Pour ce qui est de la planification et de la programmation des ressources, l'action du gouvernement, au cours de l'année 2011, a permis: (i) dans le cadre de la loi de finances 2012, l'adoption de la nomenclature fonctionnelle de classification des dépenses publiques et la ventilation de toutes les dépenses de subventions inscrites dans la rubrique « dépenses communes»; (ii) l'élaboration d'un CDMT global pour la période 2012-2014, aligné avec le CSLP et le PIP; (iii) l'actualisation du PIP dans le cadre de l'élaboration du CDMT global 2012-2014; (iv) l'élaboration d'une maquette de programmation financière qui permettra de faire des projections et des simulations macroéconomiques ; et (v) l'acquisition d'un logiciel de gestion de l'aide publique au développement dénommé DAD Mauritanie.

En matière d'informations statistiques, la première année de mise en œuvre du CSLP III a abouti à : (i) l'élaboration du projet de refonte de l'IHPC; (ii) la validation de la série des comptes 1996-2008; (iii) le lancement de la préparation des comptes provisoires 2009 puis 2010 et 2011; (iv) la validation des résultats provisoires de l'enquête MICS; et (v) la réalisation de la cartographie dans le cadre de la préparation du Recensement Général de la population et de l'habitat.

Gouvernance Économique : réalisations en 2012

La gestion efficiente et transparente des ressources publiques et la lutte contre toutes les formes de corruption et de gabegie a connu des avancées significatives avec : (i) le renforcement des organes de contrôle au niveau de l'inspection générale d'Etat dont la simplification du mécanisme d'intervention a sensiblement accru l'efficacité de son action ; (ii) le déploiement d'un modèle unique de journal-grand livre pour les régies de l'Etat ; (iii) la dynamisation du comité national d'audit ; et (iv) l'élaboration des contrats de performance pour les entreprises publiques et des manuels de procédures administratives et comptables; (v) la signature d'un projet d'appui à la mise en œuvre de cette stratégie nationale de lutte contre la corruption en collaboration avec le PNUD; (vi) l'organisation d'une rencontre de haut niveau regroupant des experts internationaux pour échanger autour de la problématique de lutte contre la corruption.

A la mise en place d'un système efficace de planification et de programmation des ressources, ont contribué les réalisations suivantes: (i) l'installation d'un logiciel DAD (société Synergie) financée par le PNUD; (ii) la désignation de points focaux des PTFs pour la mise à jour continue des données relatives à leurs portefeuilles; (iii) l'élaboration d'un modèle de Prévision Economique (MPM) et permettra de faire des projections et des simulations macroéconomiques; (iv) l'amélioration et l'affinement de l'exercice d'estimation de la croissance économique 2011 et prévisions 2012-2015 dans le cadre des missions de revue de la FEC avec le FMI (mai 2012 et octobre/novembre 2012); (v) l'actualisation du Programme d'Investissement Public 2013-2015 : Réalisé en 2012 dans le cadre de la préparation du rapport 2011 pour la mise en œuvre du CSLP 2011-2015; et (vii) l'actualisation du CDMTg pour la période 2013 - 2015, dans le cadre de l'élaboration de la LFI 2013, le MAED et le MF ont mis à jour le CBMT sur la période 2013-2015 en l'alignant au plan d'actions du CSLP 2011-2015; et (viii) la mise en place des outils de suivi techniques et financiers des projets d'investissement à travers la conduite d'une campagne de collecte d'informations auprès des PTF et des départements sectoriels qui a permis d'élaborer une liste de projets en cours d'exécution avec leurs taux respectifs de décaissement et d'élaborer un rapport sur la performance des projets en cours d'exécution à juin 2012 a été élaboré en décembre 2012.

La mise en place d'un système efficace d'information Statistique, a été permise à travers: (i) la réalisation du projet de rénovation de l'Indice des Prix Harmonisé à la Consommation; (ii) la finalisation des comptes nationaux définitifs 2008; (iii) la préparation de la conduite d'une enquête du

type 1,2,3 (emploi, secteur informel) dont le rapport préliminaire est disponible; (iv) la préparation de l'enquête MICS 2011 dont les résultats sont disponibles depuis octobre 2012; (v) la préparation du Recensement Général de la population et de l'habitat (Cartographie) avec l'élaboration de tous les documents préparatoires; (vi) la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'audit organisationnel à travers l'élaboration d'un plan de formation et d'un projet de statut du personnel plus incitatif; (vii) la mise en place de l'Indice du Coût de Construction (ICC); (viii) l'exécution du projet de mise en place de comptes trimestriels